

Le 19 juin 2023

« Par Système de dépôt électronique »

Me Véronique Dubois
Secrétaire pour la Régie de l'énergie
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Qc)
H4Z 1A2

Objet : **Dossier R-4213-2022, phase 2**
Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1^{er} octobre 2023

Chère consoeur,

Conformément à l'échéancier établi par la Régie dans le cadre du présent dossier, le GRAME dépose par la présente sa demande de renseignements no. 3 adressée à Énergir qui porte sur la preuve déposée par le Distributeur les 12 et 26 mai 2023.

Par ailleurs, le GRAME informe la Régie et Énergir que ses représentants ne participeront pas à la séance de travail du 11 juillet 2023 portant sur la nouvelle méthode de détermination des taux d'équilibrage.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Dubois, l'expression de nos salutations distinguées.

(S) Geneviève Paquet

Geneviève Paquet, avocate

P.j. (1)
cc. Me Vincent Locas pour Énergir